

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville, lundi 1er juin 2020 à huis clos par conférence web Teams, sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion ouvre la séance à 19h02.

Sont présents :

M. Claude Gagnon, conseiller poste #1
Mme Nathalie Guesneau, conseillère poste #3
M. Kenneth Cameron, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller poste #5
Mme Vanessa Faucher, conseillère poste #6

Absence motivée : M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2

La directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Paméla Blais est aussi présente.

2. Adoption de l'ordre du jour :

20-3291

Il est proposé par M. Kenneth Cameron, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2020.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 7.1. Résolution – Embauche employés saisonniers
 - 7.2. Résolution – Embauche aide pompier volontaire
 - 7.3. Résolution – Étalonnage du débit mètre AEU
 - 7.4. Résolution – Inspection et entretien des pompes AEU
 - 7.5. Résolution – Désherbage mécanique AEU
 - 7.6. Résolution – Aide financière à la livraison – dépanneur Lescault
 - 7.7. Résolution – Tarifs Mini Putt l'Authentique de Chartierville
 - 7.8. Résolution – Location nacelles
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal :

20-3292

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 4 mai 2020.

4. Adoption des revenus & dépenses :

20-3293

Il est proposé par M. Kenneth Cameron, appuyé par Mme Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 mai 2020, pour un total des dépenses d'une somme de 113 350,30 \$ et un total des revenus d'une somme 135 431,98 \$.

5. Rapport du Maire :

M. Denis Dion avise qu'il est maintenant possible de pratiquer les sentiers pédestres sur le territoire de la municipalité, soit le sentier de la Mine d'Or et celui du Parc Riverain. M. Dion explique que la municipalité n'a pas reçu l'autorisation pour l'ouverture de Mini putt.

M. Dion annonce l'arrivée du Conteneur pour les débris de construction.

M. Dion dépose le rapport sur la situation financière 2019, communément appelé rapport du maire, et il sera envoyé aux citoyens dès demain.

6. Rapport des comités ad hoc :

Mme Nathalie Guesneau explique que certains appels d'urgence ne se rendent pas sur les radios des pompiers, mais que dorénavant, les appels sont transférés sur les téléphones filaires de maison pour certains pompiers.

Mme Guesneau fait un appel à la vigilance, car une personne suspecte rode au village de Chartierville et une tentative de vol aurait été constatée.

Mme Guesneau confirme qu'un formulaire de demande de service est maintenant disponible sur le site web de la municipalité : chartierville.ca

Mme Guesneau donne de l'information tant qu'à la demande d'asphaltage de la rue Saint-Paul.

M. Kenneth Cameron explique que le Centre d'Interprétation de la Mine d'or a été sollicité par la MRC pour offrir une animation pour les camps de jour. Thérèse Chouinard sera donc prête à offrir le service à ceux qui le demandent.

M. Claude Sévigny travaille présentement à établir un protocole pour l'ouverture du Centre d'Interprétation de la Côte Magnétique. De plus celui-ci suppose qu'il sera peut-être possible d'organiser la journée d'astronomie en septembre tel que l'année dernière.

M. Sévigny explique qu'il travaille présentement à un projet privé de sentier de sculpture et qu'il souhaite ainsi ajouter un attrait à visiter dans la municipalité.

Concernant le projet de subvention PNHA pour l'Âge d'Or, les tables et les chaises ainsi que les rideaux sont en commande et devraient arriver bientôt.

Mme Vanessa Faucher annonce que malheureusement, la bibliothèque n'ouvrira pas avant le mois de septembre dues aux nombreuses contraintes face au Corona virus. Par contre, les gens pourront rapporter leur livre emprunté au bureau municipal.

7. Informations, correspondances et demandes diverses :

Tout d'abord, M. Dion débute en répondant sommairement à la lettre reçue vendredi dernier par courriel de la part de Mme Dorice Fortier et M. Dominic Charland. La lettre demande l'asphaltage de la rue Saint-Paul afin de dépasser leur résidence située au 20, rue Saint-Paul et ce, dans le but de limiter les désagréments de la poussière du rang en gravier. Considérant que la rue était asphaltée avant les travaux d'assainissement des eaux usées et que ceux-ci font dorénavant partie du périmètre urbain, il leur serait considérable que la rue soit asphaltée devant leur résidence. Ainsi, afin de répondre à la demande, M. Dion explique, qu'une première action avait été entreprise par l'application d'asphalte concassée, mais sans donner le succès escompté. De plus, une demande de subvention a été déposée au gouvernement provincial ce matin afin de bénéficier d'un montant de 20 000 \$ pour effectuer les travaux d'asphaltage. Si cette demande de subvention ne nous était pas accordée, le sujet en serait de nouveau discuté dans un prochain atelier de travail.

20-3294

7.1. Résolution – Embauche employés saisonniers

Attendu qu'une offre d'emploi pour le poste d'animateur au Centre d'interprétation de la Mine D'Or a été affichée;

Attendu qu'une offre d'emploi pour le poste de préposé au Mini Putt l'Authentique de Chartierville a été affichée;

Attendu que deux candidats ont appliqué à chacun des postes affichés;

Attendu que le candidat pour le poste d'animateur au Centre d'interprétation de la Mine D'Or s'est finalement désisté en date du 27 mai 2020 dues aux contraintes apportées par le Corona virus;

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par Mme Nathalie Guesneau

Que le Conseil municipal de Chartierville accepte la candidature de Harrison Goyette pour le poste de préposé au Mini Putt l'authentique;

Que Mme Thérèse Chouinard conserve son poste de coordonnatrice au Centre d'Interprétation de la Mine d'Or;

Que Mme Odile Boucher conserve son poste de guide animatrice au Centre d'Interprétation de la Côte Magnétique;

Adopté à l'unanimité

20-3295

7.2. Résolution – Embauche aide pompier volontaire

Il est proposé par M. Kenneth Cameron, appuyé par M. Claude Gagnon d'accepter la candidature de M. Frédéric Landry comme aide pompier volontaire;

Adopté à l'unanimité

20-3296

7.3. Résolution – Étalonnage du débit mètre AEU

Attendu que l'article 4 du ROMAEU exige que l'exploitant d'une station d'épuration fasse l'étalonnage du débit mètre au moins une fois par année avec une marge d'erreur inférieur à 15 %;

Attendu qu'une soumission de la compagnie Avizo expert conseil a été présentée et jugée conforme;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévigny

Que la Conseil municipal de Chartierville accepte la soumission d'Avizo expert Conseil au montant de 1 568,25 \$ taxes en sus pour l'étalonnage et le rapport d'étalonnage du débit mètre magnétique de la station d'épuration des eaux usées de Chartierville.

Adopté à l'unanimité

20-3297

7.4. *Résolution – Inspection et entretien des pompes AEU*

Attendu qu'une inspection et un entretien préventif des pompes d'un système d'assainissement des eaux usées est fortement recommandé afin d'éviter des bris majeurs des pompes et entraîner des coûts importants;

Attendu qu'une soumission de la compagnie S.O.S Pompes Pièces Expert a été présentée et jugée conforme;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Gagnon

Que la Conseil municipal de Chartierville accepte la soumission de S.O.S Pompes Pièces Expert au montant de 491,60 \$ taxes en sus pour l'inspection et l'entretien des six pompes du système d'assainissement des eaux usées de Chartierville.

Adopté à l'unanimité

20-3298

7.5. *Résolution – Désherbage mécanique AEU*

Attendu que le concassé au pourtour des cinq marais de la station d'épuration des eaux usées de Chartierville est entièrement envahit par les mauvaises herbes;

Attendu que le désherbage est un aspect très important pour le bon maintien de la pousse des roseaux et du même coup du bon maintien de l'efficacité du traitement des eaux usées;

Attendu que certains éclaircis aient été remarqués dans les marais et que la prolifération des mauvaises herbes est importante à ces endroits;

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévigny

Que le Conseil municipal de Chartierville autorise les employés à effectuer les travaux de désherbage du pourtour des cinq marais à l'aide du tracteur de l'employé M. Ronald Mercier au coût de 30,00 \$/heure;

Que le Conseil municipal de Chartierville demande d'être informé par la directrice générale à la suite du désherbage du premier marais afin d'évaluer les coûts plus précisément.

Adopté à l'unanimité

20-3299

7.6. *Résolution – Aide financière à la livraison – dépanneur Lescault*

Il est proposé par M. Claude Sévigny, appuyé par M. Kenneth Cameron de continuer l'aide financière à la livraison pour un montant de 15,00 \$ par jour de livraison et ce pour les 2 premières semaines de juin 2020.

Adopté à l'unanimité

20-3300

7.7. *Résolution – Tarifs Mini Putt l'Authentique de Chartierville*

Il est proposé par M. Claude Gagnon, appuyé par Mme Nathalie Guesneau de fixer les tarifs pour le Mini Putt l'Authentique de Chartierville comme suit :

Tarifs (taxes incluses)

Enfant (5 ans et moins)	GRATUIT
Enfant (6 ans à 12 ans)	2,50 \$
Adulte	5,00 \$
Famille	13,00 \$

Passes de saison

Adulte	40,00 \$ + 10,00 \$ Non résident
Famille	80,00 \$ + 10,00 \$ Non résident

Adopté à l'unanimité

20-3301

7.8. *Résolution – Location nacelles*

Attendu qu'une demande de la part du comité de la Fabrique de la Paroisse Saint-Joseph-des-Monts pour la location d'une nacelle de 80 pieds de haut afin d'effectuer des travaux d'entretien sur l'église pour une durée de 4 à 5 jours au coût 2 700 \$ par semaine en plus du transport avec une remorque de 53 pieds au coût de 250,00 \$ par voyage;

Attendu que la municipalité a également besoin d'une nacelle de 50 pieds de haut pour des travaux d'entretien du bâtiment pour plus de 3 jours, au coût de 1 000 \$ par semaine;

Il est proposé par Mme Vanessa Faucher, appuyé par M. Claude Gagnon

Que le Conseil municipal de Chartierville accepte de défrayer les frais de location pour les deux nacelles.

Adopté à l'unanimité

8. Période de questions :

Aucune question n'est posée étant donné que la session est à huis clos.

9. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

10. Levée de la séance :

20-3302

La séance est levée à 20h par M. Claude Gagnon sous la résolution 20-3302.

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et secrétaire trésorière